PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA MIGRATION
Service des élections
Bureau de la réglementation générale et des élections
Affaire suivie par : Valérie-Anne TERRIS
Tél : 04 68 51 66 35
Mèl : pref-elections@pyrenees-orientales.gouv.fr

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PREF/DCM/BRGE 2024 – 184 – 0001 du 2 juillet 2024
Arrêtant la liste des candidats et de leurs remplaçants pour le 2nd tour de scrutin à l'élection des députés à l'Assemblée nationale des 30 juin et 7 juillet 2024 et établissant l'ordre des panneaux après tirage au sort dans le département des Pyrénées-Orientales

Le préfet des Pyrénées-Orientales,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code électoral, notamment les articles L. 51 et R. 28 ;

VU le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 modifié portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

CONSIDERANT qu'il appartient au représentant de l'État d'arrêter la liste des candidats au terme de la période de déclarations des candidatures, qui s'est déroulée du lundi 1 er juillet 2024 (9 heures) au mardi 2 juillet 2024 (18 heures) ;

CONSIDERANT qu'il appartient également au représentant de l'État de procéder à l'attribution des emplacements réservés à l'affichage électoral par tirage au sort, formalité qui a été effectuée le 16 juin 2024 à 18h30 ,

SUR proposition de Monsieur le secrétaire général ;

ARRETE

Article 1 – La liste des candidats et de leurs remplaçants pour le 2nd tour de scrutin de l'élection des députés à l'Assemblée nationale le 7 juillet 2024 est fixée conformément à l'annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 – L'attribution des emplacements d'affichage aux candidats et à leurs remplaçants, dans l'ordre figurant sur la liste annexée au présent arrêté, résulte du tirage au sort effectué en préfecture le dimanche 16 juin 2024 à 18 h 30 .

Article 3 – Le présent arrêté et son annexe seront affichés dans les mairies, dès réception.

Article 4 – Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Pyrénées-Orientales, Madame la Sous-Préfète de Céret, Monsieur le Sous-Préfet de Prades, Mesdames et Messieurs les Maires du département, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché sur le site Internet de la préfecture, à la rubrique « Élections ».

Fait à Perpignan, le 2 juillet 2024

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, secrétaire général,

Bruno BERTHET

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PREF/DCM/BRGE 2024 -184-0001 du 2 juillet 2024 arrêtant la liste des candidats et de leurs remplaçants pour le 2nd tour de scrutin aux élections législatives des 30 juin et 07 juillet 2024 établissant l'ordre des panneaux après tirage au sort dans le département des Pyrénées-Orientales

LISTE DES CANDIDATS DE LA 1ère CIRCONSCRIPTION

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION	N° de panneau d'affichage	CANDIDAT(E)	REMPLAÇANT(E)
	1	BLANC Sophie	MUTI Carla
	2	DASPE Francis	VENTURA-CID Sylvie

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PREF/DCM/BRGE 2024- 184-0001 du 2 juillet 2024 arrêtant la liste des candidats et de leurs remplaçants pour le 2nd tour de scrutin aux élections législatives des 30 juin et 07 juillet 2024 établissant l'ordre des panneaux après tirage au sort dans le département des Pyrénées-Orientales

LISTE DES CANDIDATS DE LA 3 ème CIRCONSCRIPTION

TROISIEME CIRCONSCRIPTION	N° de panneau d'affichage	CANDIDAT(E)	REMPLAÇANT(E)
	5	DOGOR-SUCH Sandrine	BONET André
	6	CULLELL Nathalie	FERRAND François

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PREF/DCM/BRGE 2024 184-0001 du 2 juillet 2024 arrêtant la liste des candidats et de leurs remplaçants pour le 2nd tour de scrutin aux élections législatives des 30 juin et 07 juillet 2024 établissant l'ordre des panneaux après tirage au sort dans le département des Pyrénées-Orientales

LISTE DES CANDIDATS DE LA 4ème CIRCONSCRIPTION

QUATRIEME CIRCONSCRIPTION	N° de panneau d'affichage	CANDIDAT(E)	REMPLAÇANT(E)
	2	MARTINEZ Michèle	CHRETIEN Laura
	6	BARAILLÉ Julien	BARANOFF Brigitte